CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER

EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE LURE

Sous le patronage de la

Société Centrale Canine (Reconnue d'Utilité Publique, Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)





Juge: M. Jan COUNOTTE

Référent Bien-être Animal : Mme Laurence Didier Rolland

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le bon accueil de l'équipe présente depuis des années avec cette équipe de bénévoles de NAUTICANIN, n'est plus à prouver, aussi savons-nous que même si le beau temps n'est pas au rendez-vous, même si les résultats ne seront pas ceux escomptés, nous allons passer un week-end sympathique dans la sportivité, la bonne humeur et la convivialité autour d'un bon repas pour clore la journée, et ce, à la bonne franquette!

Pour l'avenir de notre club, le CFCTNL, j'ai à cœur de continuer dans cet esprit sympathique et de poursuivre ce que mes prédécesseurs ont mis en place avec des touches de « renouveau » grâce aux équipes du comité et de toutes les commissions.

Nous devons allier nos passions côte à côte, aussi nous nous mobiliserons encore et toujours à l'avenir pour continuer d'encourager nos exposants, propriétaires, éleveurs et conducteurs à présenter leur chien Terre Neuve et Landseer dans un esprit de partage, d'échange et de dynamisme!

Une régionale : à quoi ça sert ?

- Les éleveurs doivent pouvoir montrer leur production pour l'évaluation du cheptel sans penser pour autant à la compétition ou à la course « aux points » d'un Championnat Club (raisons pour lesquelles, le règlement de celui-ci a évolué). Il est nécessaire pour nos races que les chiots, les chiens, les reproducteurs puissent être évalués afin d'identifier les qualités mais aussi les défauts que chacun possède et transmet. Le qualificatif excellent est évidemment recherché cependant le qualificatif Très bon si dévalorisé montre pourtant déjà un chien de qualité.
- De permettre, grâce à des spécialistes de nos races, essentiellement, de valoriser nos chiens dans la grille de sélection ou pour le challenge beauté-performance ou encore pour le plaisir.
- A permettre de chacun d'échanger, de communiquer, de partager, de se connaître mutuellement et de faire connaître nos races.

L'avenir de nos races c'est aussi celui de notre association. Notre but est de les promouvoir, de les encourager et de les maintenir, ensemble.

Défendre nos races c'est aussi effacer les rivalités ou même les querelles intestines. Ce qui nous unira c'est de penser, d'agir et de construire un avenir en faveur de nos Landseer et nos Terre Neuve.

Nos races sont pleines de qualités et c'est pourquoi nous les aimons tant!

Connues pour leur courage au travail, leur ténacité, leur abnégation et leur générosité elles nous prouvent que nous devrions tenter de leur ressembler !

Merci à vous tous exposants, éleveurs, conducteurs, bénévoles de votre implication pour nos races et le CFCTNL. Même si la conjoncture n'est pas au rendez-vous, la passion elle reste présente pour les « mordus » de nos races et qui font beaucoup d'effort pour perdurer la mise en valeur de leur(s) chien(s)!

Mention spéciale aux plus jeunes de nos petits présentateurs qui vont s'exercer aujourd'hui en foulant le ring avec leur géant au cœur d'or !

Merci à Monsieur Jan COUNOTTE (B) (élevage CAPE LEWISPORTE) de nous faire le plaisir d'avoir bien voulu accepter de juger, « au pied levé » nos races pour cette régionale aujourd'hui. Nous lui souhaitons de prendre plaisir à l'évaluation d'une partie de notre cheptel.

Bon week-end à tous dans la bonne humeur sur le ring ce samedi et au bord de l'eau le dimanche avec Madame Claire DETENDER!

Amitiés cynophiles.

Laurence DIDIER ROLLAND
Présidente CFCTNL

REGLEMENT

Règlement de l'exposition

1: LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à LURE le 29/06/2024

2: ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30 heures. Les jugements commenceront à 9h précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Si les jugements sont prévus avec horaires déterminés par races et classes, ces derniers seront affichés à l'entrée de chaque ring.

3: SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera selon le règlement propre à chaque exposition.

4: SERVICE VETERINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice

5: TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition et à proximité du ring en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

6: PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les potences sont interdites dans les expositions.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

8: ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés:

- a Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
- b Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online) Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

9: ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CIAPRES

CLASSE INTERMEDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

CLASSE BABY (facultative)- 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais

peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire)- Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent

CLASSE CHAMPION (obligatoire)- Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

CLASSE d'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents.

Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Autre catégorie :

Chien « ne concourant pas »:

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour.

Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

10: RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CFCTNL adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

11: CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

12: REFUS OU EXCLUSIONS

- Des engagements: L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
 - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
- f) Les chiens estropiés, borgnes aveugles et les chiennes allaitantes.

13: JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

14: OUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possédera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs cidessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

15: RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

16: SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

17: CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

18: PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Les exposants doivent respecter la règlementation en vigueur à la date de l'exposition.

19 : AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRAN-GER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

Par la Société Centrale Canine

Publié 25/08/2021 à 16:05 - Mis à jour le 25/08/2021 à 16:08

La Centrale Canine s'engage pour le Bien-être des chiens en rédigeant le Guide des Bonnes Pratiques en élevage canin. Il a pour objectif de recenser les actions à mettre en place pour s'assurer du bien-être de son (ou ses) chien(s).

Le bien-être est défini par 5 libertés fondamentales :

- 1. L'absence de soif, de faim ou de malnutrition
- 2. L'absence d'inconfort physique
- 3. L'absence de douleur, de blessure, de maladie
- 4. L'absence de peur, de stress, de détresse (aspect psychologique)
- 5. L'expression des comportements normaux, par exemple : la possibilité de creuser, courir, interagir avec ses congénères, explorer, ...

Il est indispensable de veiller au respect de ces 5 libertés pour que nos chiens puissent être toujours dans un état de bien-être optimal!

> Règlement complet des expositions sur le site SCC :



https://www.centrale-canine.fr/ articles/reglement-des-expositions

Catalogue Officiel Annoté R.E. Terre Neuve et Landseer - Lure (70) samedi 29 juin 2024

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

TERRE NEUVE32			
BA	ABY MALES	.De 1 à 11	
Pl	JPPY MALES	. De 2 à 2 1	
O	UVERTE MALES	. De 3 à 5 3	
TF	RAVAIL MALES	. De 6 à 6 1	
CI	HAMPION MALES	. De 7 à 8 2	
VE	ETERAN MALES	. De 9 à 9 1	
BA	ABY FEMELLES	. De 10 à 10 1	
Pl	JPPY FEMELLES	De 11 à 11 1	
JE	EUNE FEMELLES	. De 12 à 13 2	
IN	TERMEDIAIRE FEMELLES	.De 14 à 16 3	
O	UVERTE FEMELLES	. De 17 à 26 10	
TF	RAVAIL FEMELLES	.De 27 à 29 3	
CI	HAMPION FEMELLES	. De 30 à 30 1	
VE	ETERAN FEMELLES	. De 31 à 32 2	
LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN6			
JE	EUNE MALES	De 33 à 33 1	
O	UVERTE MALES	. De 34 à 34 1	
TF	RAVAIL MALES	. De 35 à 35 1	
JE	EUNE FEMELLES	. De 36 à 37 2	
TF	RAVAIL FEMELLES	.De 38 à 38 1	

Soit 38 chiens inscrits pour 19 races dans le 2e Groupe

Soit 38 chiens inscrits pour 19 classes à l'exposition de R.E. Terre Neuve et Landseer - Lure (70)

JURY

M. COUNOTTE Jan (38)

TERRE NEUVE

CLASSE BABY Mâles : 1 CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 3 CLASSE TRAVAIL Mâles : 1

CLASSE CHAMPION Måles: 2 CLASSE VETERAN Måles: 1
CLASSE BABY Femelles: 1 CLASSE PUPPY Femelles: 1

CLASSE JEUNE Femelles : 2 CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3

CLASSE JEUNE Femelles: 2 CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles: 3
CLASSE OUVERTE Femelles: 10 CLASSE TRAVAIL Femelles: 3

CLASSE CHAMPION Femelles: 1 CLASSE VETERAN Femelles: 2

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE JEUNE Mâles : 1 CLASSE OUVERTE Mâles : 1

CLASSE TRAVAIL Mâles : 1 CLASSE JEUNE Femelles : 2

CLASSE TRAVAIL Femelles: 1

Catalogue Officiel Annoté

R.E. Terre Neuve et Landseer - Lure (70) samedi 29 juin 2024

2e Groupe

TERRE NEUVE CLASSE BABY MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan

1er TRES PROMETTEUR

1

6

OUKAYA FOREVER VENDANGE TARDIVE

LOF: ? Tat: 250269611012254 né le 08/02/2024 (MISSISSIPI MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER TERRE PROMISE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er TRES PROMETTEUR Meilleur Puppy

2 OUKAYA FOREVER UN POUR TOUS TOUS POUR UN

LOF: 059822 Tat: 250269610891958 né le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

- CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

ABSENT

MISSISSIPPI-MISSOURI NESS

LOF: 057881/07659 Tat: 991001003943326 né le 02/10/2020 (LANDS OF ENDLESS LOVE B MISSISSIPPI MISSOURI X US MISSISSIPPI MISSOURI FAUNDLAND) Prod. Mme VELCICKA Dagmar Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

2e EXCELLENT

4 OKI DOKI DES OURSONS DU VENT

LOF: 054752/07653 Tat: 250268732358103 né le 02/10/2018 (NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. SCHIBENY Jonan

1er EXCELLENT

5 OUKAYA FOREVER TREFLE A 4 FEUILLES

LOF: 058419/07822 Tat: 250269610288559 né le 07/03/2022 ((CH) GOLDEN OAK WHY NOT AT OUKAYA FOREVER X OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

- CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan

1er EXCELLENT

OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR

LOF: 056082/07629 Tat: 250269608544341 né le 22/12/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme GIRARDOT Marylène

- CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

7 OUKAYA FOREVER RUSSELL CROWE

Meilleur de sexe Opposé

LOF: 056326/07673 Tat: 250269608555681 né le 11/04/2020 ((CH) OUKAYA FOREVER LE GRAND AMI FOR-AKVIAN-SONG X OUKAYA FOREVER NAOMI CAMPBELL) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

2e FXCFLLENT

8 OUKAYA FOREVER SOLO HAN

LOF: 057459/07707 Tat: 250269608854505 né le 08/03/2021 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. CLENQUET Olivier

- CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU

Meilleur Vétéran

LOF: 050723/07160 Tat: 250268731296103 né le 01/01/2015 (CHETWYN CHUTNEY DE LA CONTREE DU MILIEU X MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

– CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er TRES PROMETTEUR

10 OUKAYA FOREVER VENGEANCE TARDIVE

Meilleur Baby FOREVER TERRE PROMI

LOF: ? Tat: 250269611012066 née le 08/02/2024 (MISSISSIPI MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER TERRE PROMISE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er TRES PROMETTEUR

11 UTYKA DES OURSONS DU VENT

Meilleur Puppy

LOF: 059591 Tat: 250269591539020 née le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme JIMENEZ Isabelle

- CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

12 THE BLACK STAR SAPPHIRES UMAMI YUZU AND HONEY

Meilleur Jeune

LOF: 058875 Tat: 250269591203038 née le 18/02/2023 (STEALBEARS BOSTON X SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

2e EXCELLENT

13 UNA STORIA IMPORTANTE OF THE SEVENTH WAVE

LOF: 059300 Tat: 250269300311982 née le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

3e EXCELLENT

14 OUKAYA FOREVER TRESOR CACHE

LOF: 059037/10385 Tat: 250269610676855 née le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme GIRARDOT Marylène

1er EXCELLENT

15 OUKAYA FOREVER TU ES MON AUTRE

LOF: 059044 Tat: 250269610541952 née le 13/12/2022 ((CH) OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO X (CH) OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

2e EXCELLENT

16 UNE SKJALDMO VIKING DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF: 058865 Tat: 250269591274143 née le 26/02/2023 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

- CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

17 DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT

PKR: II-142106 Tat: 616093901214627 née le 11/05/2020 (PACYFIK BIS DUET WICHROVE LAKI X OUKAYA FOREVER NOBODY CAN STOP DAYBREAKER'S) Prod. M. ZIOLKOWSKI Maciej Prop. Mme BRASME Sandrine

ABSENT

18 ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF: 054865/09829 Tat: 250269590026253 née le 08/08/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X MOULIN ROUGE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

4e EXCELLENT

19 OUKAYA FOREVER TEMPETE-DES-NEIGES

LOF: 059028/10389 Tat: 250269610540084 née le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

2e EXCELLENT

20 OUKAYA FOREVER THE POUPEE RUSSE

LOF: 059045/10388 Tat: 250269610541862 née le 13/12/2022 ((CH) OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO X (CH) OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

EXCELLENT

21 SOCATHAN'S CELEBRATE YOUR LIFE

DKK: 14053/2022 Tat: 208274000116374 née le 19/06/2022 (SOCATHAN'S BUILT LIKE A BEAR X NANDOBEARS THE SECRET OF LOVE) Prod. Mme PILBORG Anette Prop. Mme COLLIN Séverine

ABSENT

22 SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF: 057144/10181 Tat: 250269590519908 née le 15/02/2021 (LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU (DIT VALENTIN) X JUST-ME DES VALLONS DU LYS) Prod. Mme DIDIER ROLLAND Laurence Prop. M. GUIMIER Johann

ABSENT

23 THE BLACK STAR SAPPHIRES TENEL KA

LOF: 058307/10339 Tat: 250269590722418 née le 30/05/2022 (SUPER PREMIUM BEAR SWEET X PELENOR-NEWFIE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. M. GUIMIER Johann

3e EXCELLENT

24 THE EDEN OF BEARS SHOW ME LOVE

LOF: 057756/10237 Tat: 250269610193526 née le 26/10/2021 (TWILLIN GATE OULARE SOULEYMAN X LITTLE BEARS ANITA) Prod. Mme M. BERNARD Virginie / LEROY Clément Prop. Mlle BERNARD Virginie

TRES BON

25 THETYS DU DOMAINE DE L'OURSON BRUN

LOF: 057993 Tat: 250269610179424 née le 04/01/2022 (NAUTYLUS DU DOMAINE DES HAUTES PRAIRIES X RHIA DES JARDINS DE VESCO) Prod. Mme DESSEAUX-PECQUET Céline Prop. M. VIE Sébastien

ABSENT

26 WAY TOO CUTE CHARIBOO

PKR: II-153431 Tat: 616011310006403 née le 06/12/2020 (MOUNT PEARL' S HAAKON X LOOLOO MASCOTTE CHARIBOO) Prod. Mme KLIMEK Aleksandra Prop. Mile BERNARD Virginie

- CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

3e TRFS BON

27 PEPITE DU DOMAINE DU TAENNCHEL

LOF: 055801 Tat: 250268501848322 née le 10/09/2019 (MURDOCK DU DOMAINE DU TAENNCHEL X MICHIGAN DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. Mme HAMER Jocelyne

1er EXCELLENT

28

32

SO ADDICT DES OURSONS DU VENT

LOF: 057851/10239 Tat: 250268780048570 née le 06/12/2021 (COOLBEAR'S FIREWORK X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. Mme BEGHIN Vincent et Réiane

2e EXCELLENT

29 UBY FORTY I GOT YOU BABE DE LA BAIE BLANCHE

LOF: 058859 Tat: 250269591204943 née le 11/02/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH X SHANEL DITE SWEETY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

30 OH MY DOG DES OURSONS DU VENT

Meilleur de Race

LOF: 054755/09927 Tat: 250268732443791 née le 02/10/2018 ((CH) NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme BRASME Sandrine

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

ABSENT

31 IRRESISTIBLE ENVIE DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE

LOF: 048831/09054 Tat: 250268711063485 née le 05/12/2013 (CHATKANTARRA XI TAURI X FAIS-MOI-L'AMOUR DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE) Prod. Mme DELAUNAY Marie-Pierre Prop. Mme COLLIN Séverine

1er EXCELLENT

LAWENA DES GALIBOTS DU VENT

LOF: 051077/09452 Tat: 250268731379334 née le 13/08/2015 (GENTILHOMME DU CHANT DES PERLES NOIRES X GENSHIRO DES GALIBOTS DU VENT) Prod. Mme M. BOUTEVILLAIN Anne-Catherine et Bernard Prop. M. VIE Sébastien

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan

1er TRES BON

33 UBAC DE LA LANDE DE MONTECOUPLET

LOF: 004423 Tat: 250269610855660 né le 01/09/2023 (DENNY VON DER SILBERDISTEL X PASTEL CHRISTINE) Prod. Mme LALY Anne-Lyse Prop. M. PETIT Clément

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er TRES BON 34

34 CYPIS KATEMORI

LOF: 004316/00526 Tat: 616093900839659 né le 23/02/2019 (ANDY VOM KREUZFELSEN X DEMI CZUBARYK) Prod. Mme DWORNIK-RZECZYCKA Ewa Prop. Mme LALY Anne-Lyse

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

35 OBIWAN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

Meilleur de sexe Opposé

LOF : 003955/00521 Tat : 250269811340329 né le 13/08/2018 (ROSCO VOM HASETAL X BAHIA VOM MARIENBERG) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. M. GEFFROY Philippe

— CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

36 BRICIOLA DEL FIOR DEL LAGO

Meilleur de Race /

LOI : 23113059 Tat : 380260044855821 née le 14/05/2023 (GOODBYE YELLOW BRICK ROAD X FUNNY VOM KREUEFELSEN) Prod. Mme COMINELLI Marta Prop. Mme LALY Anne-Lyse

2e EXCELLENT

37 FRIDA BARBA DI BATELINA

SPKP : 480 Tat : 941000027483715 née le 07/05/2023 (FUERZA REAL DON DARIO X BATYRA TOBI MIRACLE STAR) Prod. Mme VRAVUSKOVA Dominika Prop. Mme LALY Anne-Lyse

- CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. COUNOTTE Jan -

1er EXCELLENT

38

RHAPSODIE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF: 004145/00647 Tat: 250269608652320 née le 02/10/2020 (FUERZA REAL DON DOLCE VITA X OHANA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. M. GEFFROY Philippe

Liste des exposants R.E. Terre Neuve et Landseer - Lure (70) samedi 29 juin 2024

В	
BEGHIN Vincent et Réjane 55, rue du Rapois 70290 PLANCHER BAS	28
BERNARD Virginie ()	24-26
BRASME Sandrine 770, route de Brunenc 82400 GOUDOURVILLE	17-30
C	
CLENQUET Olivier 155, rue de la Place du Château 59274 MARQUILLIES	8
COLLIN Séverine 54, rue de Bayeux 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE	21-31
D	
DELACROIX Sophie Le Marnizot 71390 BUXY	1-2-5-7-10-15-19-20
DIDIER-ROLLAND Laurence ()	3-9-12-16-18
F	
FOUQUET Bérengère et Laurent 7, l'Aubépine 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE	13-29
G	
GEFFROY Philippe ()	35-38
GIRARDOT Marylène ()	6-14
GUIMIER Johann ()	22-23
H	
HAMER Jocelyne ()	27
J	
JIMENEZ Isabelle 8, route des Néfriers 89140 VILLENAVOTTE	11
L	
LALY Anne-Lyse La Fresnaye sur Chedouet 8, lieu-dit la Bauge 72600 VILLENEUVE EN PERSEIGNE	34-36-37
P	
PETIT Clément ()	33
S	
SCHIBENY Jonan 26, rue de l'Eglise 90200 LEPUIX	4
V	

VIE Sébastien 2 A, Rue Principale 62310 VINCLY

25-32